



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 18 février 2026, à 9h00, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-52 / ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR.**

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été notifiée à tous les membres du conseil municipal à la séance extraordinaire du 18 février 2026 conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière certifie que cet avis de convocation a été notifié aux membres du conseil par un moyen technologique tel que permis par l'alinéa 2 de l'article 152 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi et s'en déclarent satisfaits et conviennent donc de la légalité de la présente séance extraordinaire;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - Acceptation de l'avis de convocation et de l'ordre du jour.

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Adoption du projet de schéma de couverture de risque révisé 2026-2036 (2e génération) de la MRC d'Arthabaska

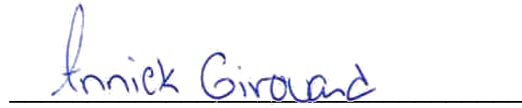
3.2 - Autorisation de remboursement pour l'activité du 21 février 2026

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **18 février 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*